

SITUATION GEOPOLITIQUE DE L'EUROPE EN 1116



L'EUROPE OCCIDENTALE AU XIIème SIECLE

A la suite du partage de 843 entre les petits-fils de Charlemagne, l'empire carolingien est divisé en trois parties. La partie centrale, la Francie médiane est, elle-aussi, rapidement divisée. C'est la naissance du royaume de Bourgogne-Provence ou royaume d'Arles, dépendant du Saint Empire Romain Germanique à partir de 1032.

C'est dans cet ensemble provençal qu'il faut situer Durbon. Le site est au cœur de l'évêché de Gap et de son influence. La donation des terres de Durbon à la Chartreuse en 1116 par la famille de Matfred de Baudinar est faite d'ailleurs avec le consentement de l'évêque de Gap Laugier. Au cours du XIIème siècle, le territoire se trouve inclus dans le comté de Forcalquier qui, comme le comté de Provence, émane d'une division de l'ancien royaume d'Arles. Ces deux comtés seront regroupés au XIIIème siècle.

Quant au futur Dauphiné, il n'en est qu'à sa forme embryonnaire. Les comtes d'Albon, originaires de la rive droite du Rhône ont acquis au cours du XIème siècle, la partie méridionale de l'archevêché de Vienne. Leur fief, dépendant donc du Saint Empire Romain Germanique, s'étend progressivement. Les comtes se heurtent alors à l'évêque Hugues de Grenoble. En 1116, Guigues III d'Albon et lui signent un traité portant partage de l'autorité sur la ville de Grenoble. Quelques décennies plus tard, le comté d'Albon prend le nom de Dauphiné de Viennois. Petit à petit en Europe se mettent en place de nombreuses principautés. Les futures Hautes-Alpes, à partir du XIIIème siècle, sont tiraillées entre le comté de Provence et le Dauphiné, alors en pleine expansion. Les fiefs de la vallée du Buëch finissent par échoir à ce dernier.



LE ROYAUME DE FRANCE

Louis VI, dit le Gros, est roi de France depuis 1108. A sa mort en 1137, le domaine royal est formé de Paris, Orléans, Etampes, Corbeil, Melun, Sens et le Gâtinais, Poissy et le Vexin français, Senlis, ainsi que Montreuil-sur-Mer et Bourges.

LA QUERELLE DES INVESTITURES

Le monde chrétien est marqué par la *querelle des investitures* qui oppose la papauté à l'empire romain germanique sur la question de l'influence des laïcs sur le clergé, notamment sur le fait de nommer et d'investir des évêques. En 1116, le pape est Pascal II et l'empereur Henri V.

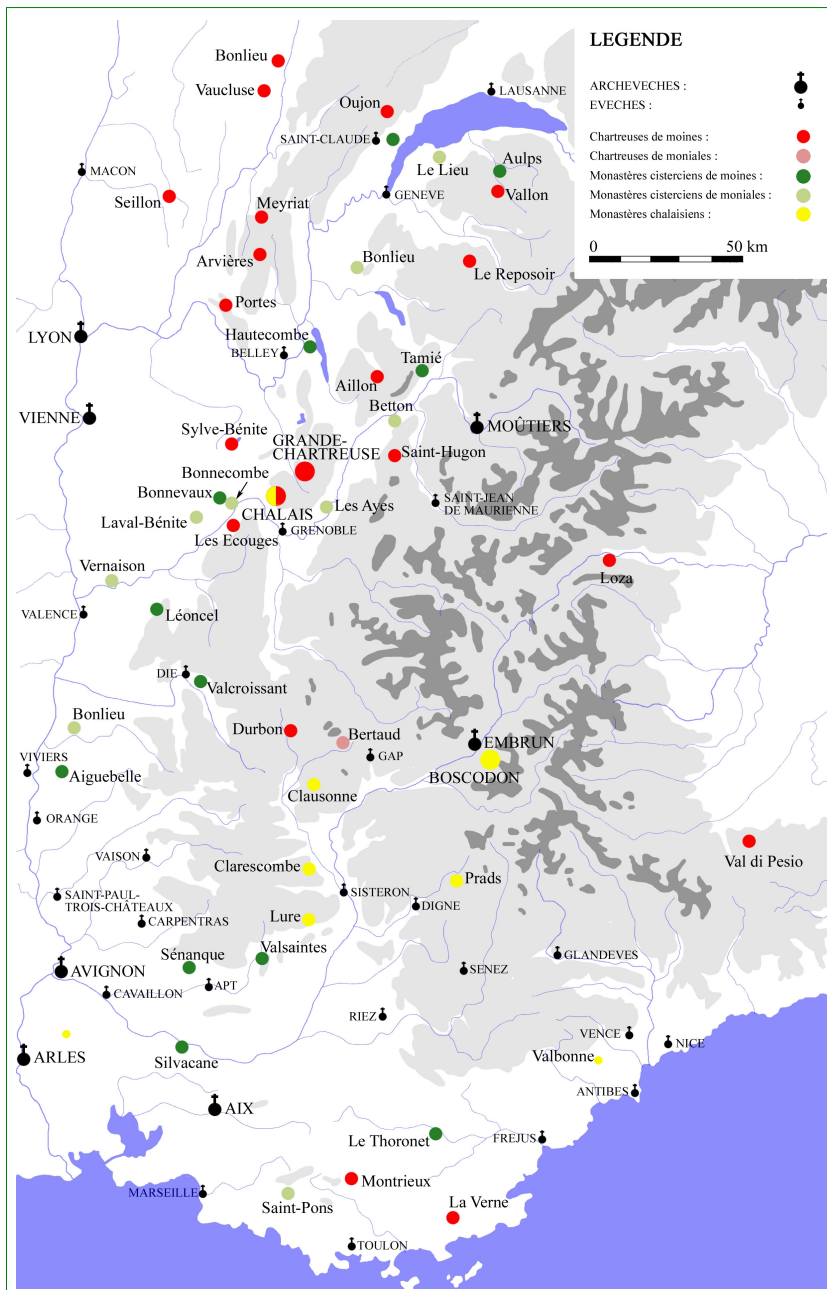
LES CROISADES

La première croisade a débuté en 1095. A cette époque l'espace méditerranéen est divisé entre le monde chrétien d'Occident, l'empire byzantin déjà fortement réduit, et le monde musulman. Jérusalem et le Proche-Orient font partie de l'empire des Turcs Seldjoukides. Jérusalem est prise par les croisés en 1099. Des états latins sont constitués par les Croisés. De nombreux pèlerins entreprennent le voyage vers la terre sainte. Les ordres militaires et religieux des Templiers et des Hospitaliers sont alors créés. Leurs maisons prospèrent tant en Orient qu'en Europe tout au long du XIIème siècle. Les Templiers possédaient des terres autour de Lus. Il subsiste les ruines d'une de leurs chapelles au lieu-dit les Caires à Lus-la-Croix-Haute. Quelques accords sont passés entre les Chartreux de Durbon et les Templiers au sujet de montagnes pastorales à Recours et à la Jarjatte, quelquefois suite à des différends.



Ruines de la chapelle des Templiers – Lus la Croix Haute
Vue d'ensemble et détails

L'ESSOR DE NOUVEAUX ORDRES MONASTIQUES



Fondations cartusiennes, cisterciennes et chalaisiennes dans les Alpes occidentales jusqu'au début du XIIIème siècle

A partir XIème siècle, l'Europe connaît un important essor à la fois démographique, économique et technique. De nombreux territoires sont conquis, défrichés et peuplés.

Les communautés monastiques accompagnent ce mouvement. La plupart répondent à la règle bénédictine. C'est le cas de l'Ordre de Cluny, fondé en 909, qui au cours des Xème et XIème siècles voit se multiplier ses monastères et son patrimoine. Face à une décadence morale et institutionnelle, l'Eglise met en œuvre de nombreux changements en son sein ; c'est la réforme grégorienne. Notamment elle encourage la restitution de biens, que s'étaient accaparés des laïcs, au clergé.

Parmi les moines, nombreux sont ceux en quête d'un idéal de perfection, d'un retour à la vie apostolique, à la pauvreté et à l'ascétisme. On assiste au développement de diverses formes d'érémisme, mais surtout à la création et à l'essaimage de nouveaux ordres religieux au cours du XIIème siècle. Les Cisterciens, les Chartreux et les Chalaisiens sont les exemples significatifs de cette réforme monastique.

Les Cisterciens

Après avoir vécu diverses expériences d'érémisme comme saint Bruno, Robert de Molesmes, fonde la communauté de Cîteaux en Bourgogne en 1098. Rapidement, les années suivantes, de nombreuses abbayes sont créées dans sa filiation. Bernard de Clairvaux est l'artisan principal de ce développement. Il fait adopter aux différentes abbayes cisterciennes le même parti architectural, basé sur la sobriété. L'idéal de vie des Cisterciens est fondé sur l'austérité, la simplicité, le refus des possessions et des dîmes, la valorisation des travaux manuels, la distance avec la société par le refus de faire l'école ou les offices pour la population.

Les Chalaisiens

Comme il l'avait fait auparavant pour Saint Bruno et ses compagnons, l'évêque Hugues de Grenoble installe dans le massif de la Chartreuse un groupe d'hommes unis par le même idéal de spiritualité. C'est le point de départ de ce qui deviendra l'abbaye de Chalais, fondée en 1124. La communauté vit de la forêt et de l'élevage ovin. En 1142 est fondée l'abbaye-fille de Boscodon sur le territoire de l'archevêché d'Embrun. Au début du XIIIème siècle, de nombreuses maisons chalaisiennes voient le jour. L'abbaye de Chalais est rattachée à l'ordre des Chartreux. Boscodon de ce fait prend la tête de l'ordre chalaisien.

LES CARTUSIENS

Saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux

Né à Cologne vers 1030, issu de l'aristocratie rhénane, Bruno est d'abord chanoine et écolâtre (maître d'école) du chapitre cathédral de Reims. Aspirant à une vie d'ermite, il s'installe en 1084 avec quelques compagnons dans le lieu appelé la Chartreuse, qui donnera le nom plus tard à l'ordre religieux. Ils sont encouragés par l'évêque Hugues de Grenoble, défenseur de la réforme grégorienne.

Bruno part pour l'Italie en 1090, appelé par le pape Urbain II, l'un de ses anciens élèves de Reims. Les principes de la vie de la communauté – habitat en cellules individuelles, vœu de silence – sont alors en place. Il meurt en 1101 en Calabre. C'est bien après le décès du fondateur de l'ordre que Guigues, l'un de ses successeurs, établit en 1127 la règle commune à toutes les chartreuses.



Saint Bruno en prière dans le désert
Par Nicolas Mignard - 1638

Huile sur toile – Avignon, Musée Calvet

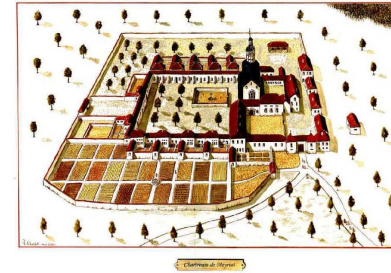
LES CHARTREUSES EN DAUPHINE (ET BUGEY)

LES QUATRE CHARTREUSES DU DAUPHINE (ET DU BUGEY) FONDÉES EN 1116 (du nord au sud)

MEYRIAT (Ain - Commune de Vieud'Izenave)

Fondée en 1116 par Ponce de Balmay, chanoine de Lyon, grâce à un héritage de famille. Saint Etienne de Bourg en fut le premier Prieur. Le prieuré est géré par plus de cinquante-six prieurs religieux et savants, disciples de Saint Bruno.

La chartreuse est protégée notamment par tous les archevêques de Lyon. Elle obtient des privilèges venant des seigneurs locaux dont les plus fameux sont ceux de Coligny, Thoire et Villars et des comtes de Savoie. Le domaine de la chartreuse s'étendait essentiellement sur la Combe du Val et Brénod. L'élément le plus important était les sapinières de la forêt de Meyriat. L'importance de la chartreuse fut conséquente sur cette région, jusqu'à la Révolution française. Elle fut abandonnée en 1791, puis par la suite, détruite et pillée. Il n'en subsiste que quelques ruines.



SYLVE-BENITE (Isère – commune de Virieu)

En 1116, la Chartreuse Marie de Sylve Bénite est fondée par le moine Other venu de la maison mère de la Grande Chartreuse, qui s'installe avec quelques chartreux dans un vallon écarté du lac de Paladru, près de la commune du Pin. Thierry, fils naturel de Frédéric Barberousse, empereur romain germanique, roi d'Allemagne, étant convers au monastère, fera profiter le monastère de largesses impériales. En 1177, le pape Alexandre III confirme les privilèges aux chartreux et la possession d'Ars. La Chartreuse connaît alors une importante expansion. Pour constituer leur désert, les chartreux étendent leur territoire grâce à des dons seigneuriaux, en écartant les habitants et réclamant de nouveaux impôts. Elle survécut difficilement aux guerres de religions et pas du tout à la révolution! Peu après, les biens des chartreux sont dispersés et vendus comme biens nationaux. Les bâtiments du monastère sont laissés à l'abandon et pillés.

De nos jours, La Grange Dîmière, ancienne dépendance de la Chartreuse, est classée monument historique.



LES ECOUGES (Isère – commune de Saint-Gervais)

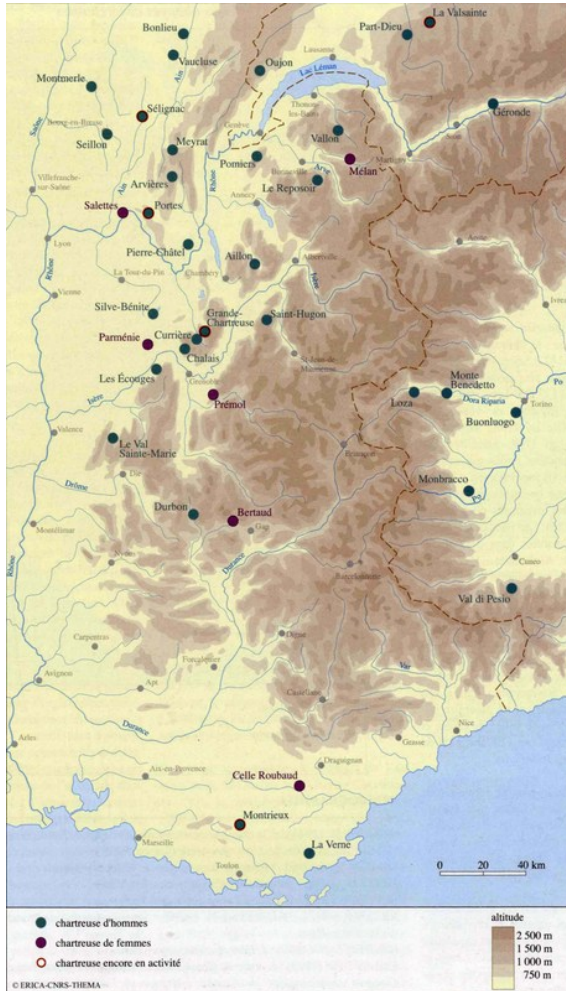
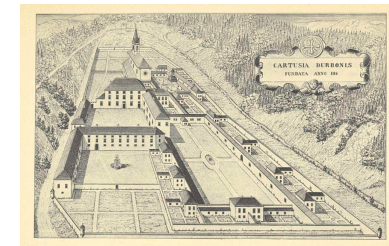
Chartreuse fondée en 1116 dans une étroite vallée longue de 11 km dont l'altitude varie de 900 m à 1600 m. L'église est consacrée en 1139. Les revenus du domaine se résument à un peu de terres cultivées en céréales, de très importants troupeaux de moutons et l'exploitation du bois puis du charbon de bois au XIVe siècle. En 1294 les pères demandent une première fois à quitter la vallée à cause de l'abondance de la neige. Les bâtiments cartusiens s'implantèrent dans une clairière exposée au sud, au point le plus bas de la vallée. En 1422, elle fut abandonnée par l'ordre, à la demande des religieux qui disaient y mourir les uns après les autres, et subir des conditions de vie fort difficiles. Ils se plaignaient notamment des difficultés pour se fournir du bois, ce qui peut paraître étonnant au regard du paysage actuel.

Aujourd'hui, il ne reste que de rares vestiges témoignant de l'existence de cette chartreuse.



DURBON (Hautes-Alpes – commune de Saint-Julien en Beauchêne)

Fondée en 1116 par Dom Lazare. Les familles Albuin et de Beaudinar, qui possédaient une notable partie du territoire du Bauchaine, donnèrent à l'ordre des Chartreux une vaste terre couverte de forêts et nommée Durbon, avec l'approbation de Léger II évêque de Gap, et son clergé, qui lui abandonna tous ses droits comme dîmes et juspatronat dans le territoire de Saint-Julien. Une colonie de moines y construisit deux monastères, l'un dans la plaine et l'autre dans les hauteurs, et deux chapelles dédiées à Notre-Dame et à Saint Jean-Baptiste. La Chartreuse bénéficia de nombreuses donations, fit beaucoup d'acquisitions dans les deux vallées du Buëch, et reçut un grand nombre de privilèges, parmi lesquels ceux de Frédéric 1er empereur. Elle fût fermée à la révolution et délaissée des chartreux, les bâtiments pillés, et les forêts rendues à la nation.



CARTE DU DAUPHINE ET IMPLANTATION DES CHARTREUSES
Publiée dans l'Atlas culturel des Alpes Occidentales
(2004, éditions PICARD)

avec l'aimable autorisation de Mme Colette ANNEQUIN, rédactrice
et de M Sylvain EXCOFFON, concepteur

LES CADASTRES DE DURBON AU XIII^e SIECLE

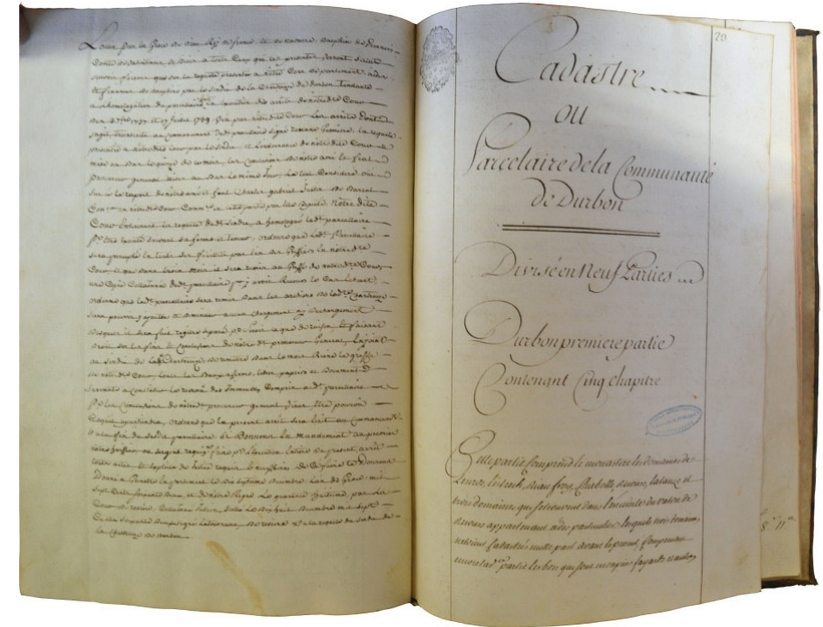


Plan géométrique du terroir de la chartreuse de Durbon fondée en 1116 dont la dernière acquisition est de l'année 1247 le tout renfermé dans les territoires et mandemens des lieux non géométriquement désignez. Fait en mille sept cent quarante sept. ADHA, 1 H 225

Il se trouvait exposé dans la bibliothèque de Durbon. Actuellement conservé aux Archives Départementales des Hautes-Alpes, il a fait l'objet d'une restauration en 1995 et d'une numérisation.

Malheureusement, il a subi des dégradations au cours du temps, ce qui laisse de nombreuses parties lacunaires ou illisibles.

Les chiffres romains indiquent les bornes du domaine, les chiffres arabes ses bâtiments.



Cadastré de la Chartreuse, homologué par arrêt du parlement du 17 septembre 1762 (ADHA, 1 H 223)

La cour du parlement, aides et finances du Dauphiné impose aux Chartreux l'établissement d'un plan parcellaire qui sera réalisé par le géomètre Romain. Le roi Louis XV homologue ce plan le 17 décembre 1762. Il ne s'agit pas d'une carte mais d'un relevé détaillé de l'ensemble des possessions.

1^e partie, Durbon : contient cinq chapitres

chapitre 1^{er} : Combe de Durbon (monastère, prés, les Cros, l'Étroit, le Brouache, Combe Boyer)

chapitre 2 : Rif Froid

chapitre 3 : Trabuèch

chapitre 4 : Chabottes

chapitre 5 : Recours, la Sauze

2^e partie, Vaux : un château, forest, régales, prés, terres, dans laquelle sont les habitants de Pommarel, Saleton, Testurins, le Coursal, les Bernard, cadastrés à Montmaur

3^e partie, Tombarel

4^e partie, Bertaud en Vaux

5^e partie, Brunsset

6^e partie, Sauvas

7^e partie, la Grangette, séparée de la Crotte par le serre de Donnerc

8^e partie, la Crotte

9^e partie, Quint

Le cadastre ne couvre que le domaine dans le Haut-Buèch. Rien ne concerne les terres que les Chartreux possédaient à Aspres, Gap, Sisteron, Luc-en-Diois, Ventavon.



Partie nord-ouest du domaine de Durbon
Y sont notés les pâturages de Chamousset et le vallon de Riou Froid

On distingue les bâtiments de l'Étroit et de Chabottes. En revanche, la Chartreuse et la scierie sont dans les lacunes



Extrait du plan du domaine

Partie des montagnes pastorales entre Durbon et le village de La Cluse

CARTE DU DOMAINE DE DURBON

DOMAINE DE LA CHARTREUSE DE DURBON

